

ANNEXE A : FICHE DE POSTE DE TRAVAIL - C/2.0 GÉOMÈTRE

Localisation du poste de travail (Unité - sous-unité - atelier - local) : 1CRI/Staff/SV Dom/différents chantiers

Nom du poste de travail : Chantier/géomètre

Qualification professionnelle requise :

- Géomètre expert : formation reconnue par la loi du 11 MAI 2003 - Loi protégeant le titre et la profession de géomètre-experts. (Art 2)
 - Assistant géomètre : on the job training
-

Volet A

BREVE DESCRIPTION DES TRAVAUX [par poste de travail] :
quelles tâches ?

- > bornages, mesurages, expertises, états des lieux
- > Levés de terrains, de situations existantes

Renseigner tous les équipements de travail au tableau 6 (équipements de travail : toutes les machines utilisées sur le lieu de travail, appareils outillage et installations. En bref tout objet avec lequel on effectue un travail. Pe ordinateur, foreuse , pipette automatique, marteau, pince, disqueuse etc.). Différencier entre équipements de travail liés à l'infrastructure (fixe - amovibles) et autres comme l'outillage à main, petits appareils mobiles. Le renvoi vers des schedules qui reprennent la dénomination et la description est possible pour autant que la schedule est présent au poste de travail.

RESUME RESULTATS EVALUATION DES RISQUES POUR CETTE FONCTION (en application de l'AR du 27/3/98:système de gestion dynamique des risques)☐☐					Si oui Type et contenu surveillance de santé	
1.	S'agit-il d'un poste de sécurité ? Si oui		OUI	X	NON	
	- utilisation d'équipements de travail (grues, ponts roulants, engins de levage)		OUI	X	NON	
	conduite de véhicules à moteur		OUI	X	NON	
	port d'armes		OUI	X	NON	
2.	S'agit-il d'un poste de vigilance ?		OUI	X	NON	
(Tout poste de travail qui consiste en une surveillance permanente du fonctionnement d'une installation où un défaut de vigilance lors de cette surveillance du fonctionnement peut mettre en danger la santé et la sécurité d'autres travailleurs de l'entreprises ou d'entreprises extérieures.)						
3.	La fonction, concerne-t-elle une activité liée aux denrées alimentaires ?		OUI	X	NON	
4.	Y-a-t-il des risques particuliers liés aux fonctions en cas de :					
	travail de nuit		OUI	X	NON	
	travail posté		OUI	X	NON	
5.	La surveillance de santé préalable, est-elle exigée? (s'il a été répondu "oui" aux pts 1,2 et 3, la surveillance de santé est toujours obligatoire)		OUI	X	NON	
6.	Risques particuliers pour des femmes enceintes?		OUI	X	NON	
7.	Risques particuliers lors d'allaitement?		OUI	X	NON	
9.	Risques particuliers pour des jeunes au travail?		OUI	X	NON	
	La fonction, concerne-t-elle des tâches interdites aux moins de 18 ans?		OUI	X	NON	
La réglementation interdit aux jeunes et aux étudiants travailleurs des travaux dangereux tels que le contact avec des produits chimiques dangereux, la conduite de machines dangereuses telles que les engins de levage, cisailles à métaux, scies, presses; soudage ou coupage; démolition de bâtiments, montage ou démontage d'échafaudages, ... (l'énumération ent, Code, Titre VIII, Chap II)						
10	Y-a-t-il des risques de sécurité technique ? Voir tableau 1 et complétez.	X	OUI		NON	Tableau 1
11	Substances chimiques? Si oui, complétez tableau 2.	X	OUI		NON	Tableau 2
12	Substances cancérigènes? Si oui, complétez tableau e 3.	X	OUI		NON	Tableau 3
13	Agents physiques? (bruit, vibrations, froid, chaleur, etc.) Si oui, voir tableau 4.	X	OUI		NON	Tableau 4
14	Agents biologiques? Si oui, complétez tableau 5.	X	OUI		NON	Tableau 5
15	Charge ergonomique lourde?		OUI	X	NON	
16	Travail monotone ou répétitif?		OUI	X	NON	
17	Charge physique de travail, soulèvement de charges?		OUI	X	NON	
18	Charge psycho-sociale? (stress, violence, agression)		OUI	X	NON	
19	Travail à l'écran régulier? ≥ 4 Hr par jour		OUI	X	NON	

Volet B

Mesures de prévention et protection pour cette fonction / ce poste de travail

- a. Un permis de feu est exigé? (Un permis de feu est exigé lors des travaux avec une flamme nue, comme la soudure, découpage (au plasma) disquer, etc.)

NON

- b. La mise en service des machines, équipements de travail est faite? (Ceci est exécuté par la SLPPT). Le document est disponible/accessible pour le travailleur ?

PAS D'APPLICATION

- c. Instructions préalables de sécurité: (Existent-ils des fiches d'instruction de sécurité = des instructions qui expliquent comment utiliser de manière sécurisée une machine, un appareil, engin). Il suffit ici de référer aux documents existants et présents au poste de travail.

SE RÉFÉRER AUX RÈGLEMENTS DE CHANTIER ET AUX PSS

- d. Formations préalables de sécurité? (Acquérir une connaissance de base afin d'effectuer la tâche de façon sûre et efficace dans un environnement qui comporte des risques. Ceci inclut la connaissance de base pour tout travailleur ainsi que la formation spécifique lié à une fonction spécifique comme conducteur d'un chariot élévateur, électricien,...) Mentionner le contenu, durée et durée de validité ou référer au document existant disponible/accessible au travailleur.

Brevet GG8105 VCA-B

- e. Equipements de protection collective exigés :

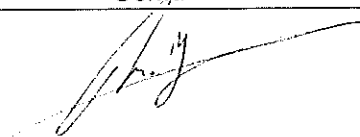
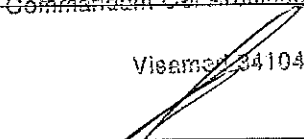
DÉPENDAMMENT DU CHANTIER, À PRÉVOIR PAR L'ENTREPRENEUR.

- f. Vêtements de travail et équipements de protection individuelle exigés

Pantalon/veste/windpak	Veste imperméable et chaude, High Viz Gilet High Viz (toujours)
Salopette/ Sarrau ou cache-poussière	NIHIL
Chaussures de sécurité	Type basse S3 (toujours)/ bottes
Harnais de sécurité	NIHIL
Gants/moufles	NIHIL
Casque	Polyéthylène Cat II (toujours)
Protection respiratoire	NIHIL
Lunettes/écran de protection	NIHIL
Protection de l'ouïe	Type Cat II (toujours)
Equipements spécifiques /Autres	NIHIL

- g. Procédures d'urgence à suivre (pour quelles situations, renvoi au document accessible au travailleur)
- SE RÉFÉRER AUX RÈGLEMENTS DE CHANTIER ET AUX PSS (coordination de sécurité)
 - Nr 112 hors des Qu
- h. Numéro d'urgence Incendie : voir pt g / Corps de Garde : voir pt g / Urgences : voir pt g.
- i. Premiers secours (disponibilité, localisation)
- voir pt g
- j. Vaccinations obligatoires : Tétanos
- k. Attestation d'aptitude de conduire chauffeur : NIHIL
- l. Information annuelle/préalable, à remettre à la travailleurs - autre info (renvoyer à la disponibilité)
- NIHIL

Avis conseiller en prévention de la SLPPT et le conseiller en prévention médecin du travail

	Visum SLPPT	Visum médecin du travail
	Pour approbation de cette fiche	Pour approbation de cette fiche
Date	24/08/11	26/08/11
Nom	MAES J-M.	Dokter Eric DECOCK
Grade	Cdt Ing Comd SLPPT 08	Geneesheer Commandant Arbeidsgeneeskunde Commandant Cel. Arbeidsgeneeskunde
Signature		 Viearno 341048

Remarques supplémentaires

➤ NIHIL

Date présentation au CCB/CSC

Le Chef de Corps (PO Chef d'atelier):
(PO Comd PI) etc....

Soussigné a été informé concernant le poste de travail à occuper

Nom et signature:

MACHIELS François
Capitaine d'Aviation
1 C.R.I. - Eng Dept
Cel Milieu - Prévention

Nom et signature travailleur (débutant)*

Date:


20 JUN 2012

Date:

Destinataire: Travailleur - unité - SLPPT - AMT

* Biffer la mention inutile

Tableau 1 : Présence de risques de sécurité technique

Risque	Le risque est-il présent au poste de travail ?
Risque de chute : ➤ - de plein pied (glisser/trébucher) ➤ - et/ou de hauteur (tomber de/dans):	OUI OUI
Présence de passages dangereux (trop étroit, obstacles)	OUI
Risque de renversement par des véhicules	OUI
Risque de coupure, heurt, écrasement ou serrage, coinçage ou emprisonnement (dans une machine)	OUI
Risque de chute d'objets ou de détachement ou projection de parties	OUI
Risque d'incendie/d'explosion, risque de brûlures	OUI
Risque électrique	OUI
Travail avec de l'air comprimé	NON
Travail isolé	OUI
Travail en espace clos	NON
Travail près de l'eau avec risque de noyade	NON

Tableau 2 : Exposition aux agents chimiques (substances)

L'agent chimique suivant est-t-il présent au poste de travail ?	Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Danger intrinsèque du produit	Nature et contenu de la surveillance de santé
Divers. D'un chantier à l'autre, les produits peuvent diverger.	OUI (fréquence très limitée)	Voir PSS, selon circonstances.	Ctl par ou à remplir par le médecin du travail

Tableau 3 : Exposition aux substances cancérigènes

substance cancérigène suivante est-t-elle présente au poste de travail ?	Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Danger intrinsèque du produit	Nature et contenu de la surveillance de santé
Divers. D'un chantier à l'autre, les produits peuvent diverger. La présence d'amiante sur les chantiers est récurrente.	OUI (fréquence très limitée)	Voir PSS, selon circonstance.	Ctl par ou à remplir par le médecin du travail

Tableau 4 : Exposition aux agents physiques

	Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Nature et contenu de la surveillance de santé
		Ctl par ou à remplir par le médecin du travail
Bruit	OUI	
Lumière	NON	
Températures basses	NON	
Températures élevées	NON	
Humidité	NON	
Vibrations	OUI	
Rayonnements ionisants	NON	
Rayonnements électromagnétiques	NON	
Rayons ultraviolets	NON	
Rayons infrarouges	NON	
Rayons laser	NON	
Milieu hyperbare	NON	

Tableau 5 : Exposition aux agents biologiques (substances)

Enumération des agents biologiques	Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Nature et contenu de la surveillance de santé
		Ctl par ou à remplir par le médecin du travail
Bactéries et agents biologiques similaires	OUI (fréquence très limitée)	
.....		
Virus	NON	

Tableau 6 : équipements de travail

Enumérer les équipements de travail liés à l'infrastructure	Une fiche d'instruction de sécurité est présente ?	Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Nature et contenu de la surveillance de santé
NIHIL			
Enumérer les équipements de travail pas liés à l'infrastructure		Suite à cela, y-a-t-il un risque pour la santé du travailleur ?	Nature et contenu de la surveillance de santé
Talkie Walkie	NON	NON	NON
Théodolite, télémètre	NON	NON	NON